Peu de lectures sont plus émouvantes et plus salutaires. A l'élévation des sentiments, aux leçons d'honneur, de patriotisme et d'humanité qui y abondent, l'auteur sut joindre un style simple et vigoureux; l'Académie couronna cet ouvrage, dont le succès fut très-grand. Mme Boissonnas fit paraître ensuite *Un vaincu, souvenir du général Lee* (1875, in-12), livre écrit avec une grande sincérité et d'où se dégagent également de nobles et héroïques enseignements. En racontant la vie du général en chef des armées séparatistes lors de la guerre de la Sécession, Mme Boissonnas a soin de flétrir l'odieuse institution de l'esclavage. Cet ouvrage est le dernier qu'ait publié cette femme remarquable, enlevée prématurément aux lettres qu'elle honorait.

**BOISSONNET** (André-Denis-Alfred), général et homme politique français, né à Sézanne en 1812. Fils d'un général du génie, il se prépara à l'Ecole polytechnique, où il entra en 1830. En 1832, il passa à l'Ecole d'application de Metz, d'où il sortit dans l'arme du génie. M. Boissonnet prit part aux campagnes d'Algérie, de Rome (1849), de Crimée, où il reçut une grave blessure. Il était colonel et commandant en second de l'Ecole polytechnique au début de la guerre de 1870. Nommé alors chef d'état-major du génie à l'armée du Rhin, il prit une part active aux combats livrés devant Metz et se prononça pour la résistance la plus énergique. Le 27 octobre 1870, il fut promu général de brigade. Après la capitulation, M. Boissonnet suivit, en Allemagne, notre armée prisonnière. En 1873, il posa sa candidature à l'Assemblée nationale dans une élection partielle qui avait lieu dans le département de la Marne où, depuis 1871, il présidait le conseil général. Dans sa profession de foi, il déclara qu'il donnerait son concours à M. Thiers pour l'aider à doter le gouvernement de la République d'institutions conservatrices, et, dans une circulaire, il demanda aux maires du département d'user de leur influence pour le faire élire. Bien que soutenu par tous les adversaires de la République, M. Boissonnet échoua, et ce fut M. Alphonse Picart, dont la candidature était nettement républicaine, qui devint député. Dans un discours prononcé quelque temps après en sa qualité de président du conseil général, M. Boissonnet exposa ses opinions politiques, qui se résument en un mot, l'indifférence complète en matière politique. « Ecartons les querelles qui nous divisent, dit-il, et qui ne sont le plus souvent que des querelles de mots. Que le chef du pouvoir exécutif s'appelle empereur, roi ou président, que le gouvernement s'appelle république ou monarchie, la chose est en soi assez indifférente. » Cette indifférence, qui consiste à accepter comme également bonnes toutes les combinaisons gouvernementales pourvu qu'elles soient conservatrices, lui valut l'appui de tous les adversaires de la République lors des élections du 30 janvier 1876 pour le Sénat. Porté candidat dans la Marne, il se déclara conservateur constitutionnel et ajouta : « Si la question de révision de la constitution est posée devant les Chambres, nous l'aborderons sans parti pris, ne nous inspirant que de notre patriotisme et tenant compte exclusivement des nécessités publiques et de l'intérêt du pays. » Elu par 396 voix, il est allé siéger au Sénat dans les rangs de la droite monarchique, avec laquelle il a voté depuis lors.

* **BOISSY-SAINT-LÉGER**, bourg de France (Seine-et-Oise), ch.-l. de cant., arrond. et à 19 kilom. de Corbeil; pop. aggl., 632 hab. — pop. tot., 764 hab.

**BOITARD** s. m. (boi-tar — rad. *boîte*). Boîte en fonte, au centre de la meule inférieure ou gisante.

**Boîte à Bibi** (LA), folie-vaudeville en trois actes, de MM. Duru et Saint-Agnan Choler; représentée en mai 1877 sur le théâtre du Palais-Royal. Bibi est un jeune homme qui mène la vie à grandes guides. Il est l'ami intime du baron Groslait, un vieux roquentin imbécile, et, naturellement, de la baronne Groslait, une jeune et jolie femme. Mais cela ne suffit pas à Bibi. Il est, en outre, l'ami intime d'une foule de jeunes femmes, non moins jolies que la baronne. Il s'appelle Arthur de son petit nom; mais ces dames l'appellent familièrement Bibi. La baronne a dans sa chambre une grande armoire dans laquelle elle enferme l'aimable Arthur lorsque le baron survient à l'improviste, au milieu d'une conversation trop intime. Madame donne un tour de clef et met ensuite la clef dans sa poche; c'est pourquoi les domestiques de la maison et les commères du quartier appellent cette armoire la boîte à Bibi.
Arthur donne un déjeuner d'adieu à ses cinq ou six dernières maîtresses. Comme il se propose d'offrir à chacune d'elles un bijou au dessert, un de ses amis, vieux viveur, lui conseille de simuler une distribution de prix. Il commence par le discours réglementaire, puis appelle les noms des lauréates, leur remet le prix en l'accompagnant d'un petit commentaire et d'un baiser sur le front, et ce pendant l'orchestre joue une de ces phrases dont on a l'habitude de saluer les collégiens qui montent à l'estrade, et il s'arrête au milieu, selon l'usage. Cet effet est d'un comique irrésistible.

Il y a dans la pièce un serrurier nommé Cassigoul, qui se trouve mêlé plaisamment à toutes les complications de l'intrigue. Tout le monde le connaît, tout le monde a besoin de lui; chacun des personnages est néanmoins intéressé à dérober aux autres la connaissance des services qu'il lui a demandés; ainsi la femme le mande pour ouvrir la porte de l'armoire où elle a fourré son amant, et dont son mari a emporté la clef; le mari, de son côté, le fait venir pour scier les barreaux qui séparent son balcon de celui d'une actrice. Chacun des deux a donc intérêt à le cacher à l'autre. Ajoutez qu'il est l'amoureux de la soubrette, qu'il connaît l'actrice, qui a eu besoin de lui autrefois, et qu'en prêtant ses bons offices à tout ce monde il ignore les rapports qui existent entre chacun d'eux.
Mais ce n'est pas tout. Ce serrurier de malheur, comme on l'avait enfermé dans un cabinet, y a trouvé un verre plein, qu'il a bu. Il y avait dans ce verre une potion somnifère, du vin mêlé de quelques gouttes de laudanum que la femme avait préparé pour plonger dans le sommeil son mari jaloux. Voilà notre serrurier qui s'endort, mais d'un sommeil si profond que rien ne peut l'en tirer. Il est tombé sur un fauteuil et ne bouge non plus qu'une souche.
Chacun des personnages a un intérêt particulier à le faire disparaître et à en dérober la vue aux autres. En sorte que les voilà tous s'escrimant l'un après l'autre autour de ce fauteuil, le traînant à travers les chambres, jetant, selon les circonstances, au moindre bruit, ce corps endormi tantôt dans un coffre, tantôt sous une table.
Faire un récit bien lié de toutes ces folies serait impossible; on n'y comprend rien; mais on rit tout de même sans savoir pourquoi; on a rarement vu au théâtre un succès de fou rire aussi net que celui de la pièce de MM. Duru et Saint-Agnan Choler. A un moment donné, le rire a été si intense, si violent dans toute la salle, que les éclats en ont couvert la voix des acteurs et qu'ils ont poursuivi leur rôle sans que l'on ait pu entendre un seul mot de la scène. Ils avaient l'air de jouer une pantomime.

**BOITTE** (Louis-François-Philippe), architecte, né à Paris en 1830. Il étudia son art sous la direction de Blouet et de Gilbert, suivit les cours de l'Ecole des beaux-arts et remporta le grand prix d'architecture en 1859. Pendant son séjour en Italie et pendant un voyage en Grèce, M. Boitte s'adonna avec passion à l'étude de l'architecture ancienne. De retour à Paris, il s'est fait connaître en envoyant au Salon de remarquables dessins d'architecture, qui lui ont valu une 2e médaille à l'Exposition universelle de 1867 et une 1re médaille en 1872. Nous citerons de lui : *Projet de décoration de la place de la Concorde, Vue de la Stanza della Segnatura* (1866); *Vue occidentale du Parthénon, Guirlande de mosaïque* (1867); *Décorations murales à Pompéi* (1868); *Temple de la Victoire Aptère, à Athènes* (1872); *Restauration de la sépulture de Henri de Bourbon, prince de Condé, dans le transsept sud-est de l'église Saint-Paul, à Paris* (1875).

**BOITTELLE** (Symphorien-Casimir-Joseph), administrateur français, né à Fontaine-Notre-Dame (Nord) en 1813. Admis à vingt ans à l'Ecole de Saint-Cyr, il en sortit sous-lieutenant d'infanterie en 1835, puis il passa, en 1837, dans un régiment de lanciers et donna sa démission en 1845. Après le coup d'Etat du 2 décembre, M. Boittelle devint sous-préfet de Saint-Quentin. Après avoir été préfet de l'Aisne (1853) et de l'Yonne (1856), il fut mis, en 1858, à la tête de la préfecture de police et remplit ces fonctions jusqu'au 20 février 1866. Il reçut alors un siége au Sénat et rentra dans la vie privée après la chute de l'Empire. M. Boittelle avait été nommé, en 1862, grand officier de la Légion d'honneur. Depuis, il est devenu administrateur d'une compagnie de chemin de fer.

**BOITTIEAU** (Emile), magistrat et représentant français, né à Maubeuge en 1822. Il fut d'abord avocat à Douai, puis entra dans la magistrature, et il était conseiller à la cour d'appel de Douai lors de la guerre. Il se présenta comme candidat à l'Assemblée nationale aux élections du 8 février 1871 et fut élu par le département du Nord avec 207,877 voix. M. Emile Boittieau siégea constamment à droite et se fit remarquer par ses votes réactionnaires; il vota contre le retour de l'Assemblée à Paris, contre la proposition Rivet, pour les préliminaires de paix, pour la loi municipale, l'abrogation des lois d'exil, la validation de l'élection des princes, le pouvoir constituant, etc. M. E. Boittieau n'a pas été réélu en février 1876.

**BOIVIN-CHAMPEAUX** (Louis), magistrat français, né aux Andelys (Eure) en 1823. Lorsqu'il eut terminé ses études de droit, il exerça la profession d'avocat, puis il entra dans la magistrature. Après avoir occupé des postes inférieurs, il est devenu successivement avocat général à la cour de Caen, premier avocat général à la même cour, procureur général à Poitiers, puis à Caen (1873), enfin premier président à la cour de Bourges (1877). M. Boivin-Champeaux a publié un certain nombre d'ouvrages, notamment : *Notices pour servir à l'histoire de la Révolution dans le département de l'Eure* (1864, in-8o); les *Fédéralistes du département de l'Eure devant le tribunal révolutionnaire* (1865, in-8o); les *Elections de 1789 dans le grand bailliage d'Evreux* (1865, in-8o); *Notices historiques sur la Révolution dans le département de l'Eure* (1868, in-8o).

**BOKDA-OOLA**, montagne de la Chine, dépendant de la chaîne de Thian-chan ou montagnes célestes, et qu'il ne faut pas confondre avec le Bogd-oola, montagne de Russie.

**BOL**, ancienne ville d'Afrique, située au S.-E. de Carthage, au pied du mont Balbus, sur lequel se réfugia Masinissa, après sa défaite par Syphax. Cette ville, qui fut érigée en évêché, était célèbre par le nombre de ses habitants qui subirent le martyre. Elle paraît avoir occupé l'emplacement du lieu appelé El-Ardaïn (*les Quarante*), nom qui provient de l'agglomération de quarante tombeaux que les habitants regardent comme étant ceux de musulmans morts en cet endroit les armes à la main. Des recherches modernes ont fait supposer que ces tombeaux sont ceux des compagnons d'armes de Masinissa, qui s'enfuirent avec lui du mont Balbus, et dont la plupart furent massacrés par les soldats de Syphax.

**BOLATHEN**, ancienne divinité syrienne, qu'on pense être la même que Saturne.

* **BOLBEC**, ville de France (Seine-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. et à 35 kilom. du Havre, sur la rivière de même nom; pop. aggl., 9,048 hab. — pop. tot., 10,204 hab. Industrie très-florissante, mouchoirs et indiennes.

**BOLDUCIE** s. f. (bol-du-sî). Bot. Genre de plantes, de la famille des légumineuses. Syn. de DIPTÉRYX.

* **BOLET** s. m. — Zooph. *Bolet de mer*, Alcyon papilleux.

**BOLGRAD**, gros bourg qui, après avoir longtemps dépendu de la Bessarabie, se trouve compris dans la Moldavie depuis 1857. Il est situé à 43 kilom. d'Ismaïl, à 230 kilom. d'Odessa et à 10 kilom. du Pruth; 8,350 hab. La ville de Tabak, peu éloignée de Bolgrad, avait longtemps porté ce dernier nom.

**BOLINÉ**, nymphe qui, pour échapper aux poursuites d'Apollon, se jeta dans la mer. Son nom fut donné à la ville de Bolina, en Achaïe.

* **BOLINTINEANO** (Demètre), poëte et homme politique roumain. — Il est mort en 1872. Il a traduit en français et publié à Paris des poésies roumaines, sous le titre de *Brises d'Orient* (1866, in-8o).

**BOLIVAR**, l'un des neuf Etats unis de la Colombie (Amérique du Sud); ch.-l., Cartagena. L'Etat compte 247,100 hab.

**BOLIVAR**, un des Etats ou provinces de la république de Venezuela; ch.-l. La Guayra. L'Etat de Bolivar compte 129,143 hab.

* **BOLIVIE**, Etat de l'Amérique méridionale. — Linarès, en arrivant au pouvoir, avait fait de grandes déclarations républicaines; mais de pareilles promesses, même faites de bonne foi, sont difficiles à tenir dans un pays aussi agité que la Bolivie. Son gouvernement, sur lequel on avait fondé de grandes espérances, fut d'abord troublé par une tentative de Belzu, qui, en 1858, essaya de reprendre le pouvoir. Cette tentative échoua, et quelques autres insurrections furent assez facilement réprimées. Dans la période de calme qui suivit, Linarès introduisit d'importantes réformes dans l'administration et augmenta dans des proportions notables les revenus des écoles et du clergé. Il essaya en même temps de ramener l'équilibre dans le budget, qui se soldait, en 1858, par un déficit de 1,200,000 francs, ce qui faisait prévoir, dans un prochain avenir, l'obligation de créer une dette nationale (il n'en existait pas à cette époque). Les dépenses nécessitées par l'entretien d'une armée de 4,000 hommes empêchèrent la réalisation des projets d'économie qu'avait formés Linarès.
En 1860, des complications survenues avec le Pérou rendirent plus nécessaire que jamais l'entretien d'une armée hors de proportion avec les ressources du pays. Les armements inquiétants du Pérou, pour lesquels il ne put obtenir d'explications satisfaisantes, décidèrent Linarès à interdire tous rapports commerciaux entre les deux Etats, mesure malheureuse, qui nuisit moins au Pérou qu'à la Bolivie. La guerre avec le Pérou, un instant conjurée, fut tout à coup sur le point d'éclater à la suite d'un grave incident. Les partisans de l'ex-président Belzu ayant soulevé une révolte sur le territoire de Puno, Linarès envahit brusquement le territoire péruvien, culbuta un escadron qui essayait de repousser l'envahisseur et tomba sur les révoltés, qu'il dispersa sans difficulté, grâce à la promptitude de cette manœuvre hardie. Il réussit ensuite à apaiser la juste colère du Pérou en levant l'interdiction qu'il avait mise sur le commerce avec ce pays.
En 1861, une consulte d'Etat, secrètement formée à La Paz, décréta le renversement de Linarès, alléguant pour prétexte que celui-ci avait négligé de réunir le congrès et s'était ainsi constitué en véritable dictateur. Le 15 janvier, le président, alors gravement malade, fut brusquement arraché de son lit et conduit à la frontière. La consulte décréta aussitôt une amnistie générale et la convocation d'une assemblée constituante. Ces événements n'eurent pas lieu sans effusion de sang. Le colonel Yanez, qui appartenait au parti des Indiens et professait, par conséquent, une égale haine pour les Espagnols et pour les cholos ou métis, fit exécuter dans La Paz d'épouvantables fusillades sur ces malheureux; 120 personnes furent exécutées par ses ordres en une seule fois, et parmi elles le général Cordova, ancien président, qui fut tué dans sa prison; 200 cholos furent en outre égorgés dans les rues.
La division ne tarda pas à se mettre entre les auteurs de la révolution. Une convention nationale élut président (mai 1862) Jose-Maria de Acha; mais Ruperto Fernandez lui disputa le pouvoir, et leurs partisans se livrèrent dans La Paz à des luttes sanglantes, qui coûtèrent la vie au féroce Yanez, partisan de Acha. Celui-ci parvint cependant à prendre le dessus, et Fernandez fut contraint de s'enfuir. Fernandez vaincu, Acha eut à combattre un autre concurrent, Belzu, dont il eut facilement raison, puis un autre encore, le général Perez, qui, envoyé pour combattre les révoltés, se proclama lui-même président à Chuquisaca. Après la défaite de ce dernier adversaire, Acha voulut donner à son pouvoir une consécration définitive au moyen d'un vote populaire. Ce plébiscite fut aussi facile à faire voter que tous les plébiscites possibles.
La paix ainsi établie, Acha s'occupa sérieusement de reconstituer l'administration publique et donna à l'industrie nationale une impulsion remarquable. Il donna surtout ses soins à la création de moyens de communication, qui faisaient complétement défaut. Cet état de prospérité, dont la Bolivie était privée depuis si longtemps, fut malheureusement troublé par des dissensions avec le Chili. Le gouvernement de ce pays, profitant de l'affaiblissement dans lequel tant de guerres civiles avaient jeté la Bolivie, s'empara, en 1863, des côtes d'Atacama et de la baie de Mexillones, où il existe de riches dépôts de guano. Acha, dans son discours d'ouverture de la session du congrès, protesta contre ces usurpations, et il se fit autoriser à déclarer la guerre au Chili, dans le cas où il ne serait pas fait droit à ses réclamations. L'affaire resta pendante jusqu'en 1866, époque où, par un traité spécial, la possession des dépôts de guano fut reconnue à la Bolivie (10 août).
Mais, avant cette solution pacifique, Acha était déjà tombé du pouvoir. Dans les premiers jours de 1865, il avait été battu et blessé dans un combat livré aux partisans de Belzu. Vainqueur un instant, celui-ci fut à son tour battu et tué par un nouveau prétendant, le colonel Malgarejo. Ce nouveau maître eut lui-même à défendre son pouvoir contre le colonel Casto Aguedas, qui s'empara de La Paz le 25 mai et la conserva jusqu'au 6 juillet. Débarrassé de ses adversaires, Malgarejo se fit élire président pour trois ans. Les dissensions sans cesse renaissantes, les révoltes chaque jour renouvelées finirent par jeter Malgarejo dans une dictature plus insupportable encore que toutes celles qu'on avait subies jusque-là. L'expédient du plébiscite, dont il voulut essayer à son tour, lui réussit comme aux autres, mais sans amener les résultats pacifiques sur lesquels il avait compté. Une autre mesure, très-libérale en soi, n'eut pas un meilleur résultat : il décréta que tout Américain obtiendrait le titre et les droits de citoyen bolivien. Malgarejo, fatigué des luttes qu'il avait à soutenir, arriva bientôt à la conviction qu'il avait trois ennemis également redoutables: le clergé, l'armée et le gouvernement brésilien. Impuissant à conjurer ce triple péril, il tenta d'amadouer l'armée et le clergé en bâclant une constitution uniquement faite en leur faveur, et le Brésil en lui cédant de vastes territoires. Cette dernière concession souleva de terribles tempêtes dans l'opinion et jusque dans le parlement, habitué cependant à subir sans murmurer les volontés du dictateur et de son armée de prétoriens. Un courageux patriote, Munoz Cabrera, osa fulminer en pleine tribune contre ces cessions de territoire faites, disait-il, pour payer les décorations étrangères dont se paraient le président et les autres généraux. Ce langage inattendu souleva un tonnerre d'applaudissements dans les tribunes publiques. Malgarejo, qui assistait à la séance, se leva, pâle de colère, et ordonna de fouetter devant lui les imprudents approbateurs de Cabrera; mais la courageuse intervention du président de l'Assemblée empêcha ce scandale, et Malgarejo furieux quitta la salle, puis la capitale. L'audacieux Cabrera, qui avait provoqué cette explosion, ne se sentant pas appuyé par ses collègues, fut contraint de s'expatrier. Malgarejo revint, mais l'exemple de Cabrera avait excité tous les courages. Une révolte éclata, suscitée par le propre neveu du président, le colonel Lozada. L'insurrection fut étouffée, et Lozada fut fusillé par ordre de son oncle. Malgarejo profita de ces troubles pour se faire proclamer dictateur par la Chambre des députés, abrogea la constitution et essaya de terrifier le pays en exécutant en tous sens des promenades à la tête de sa fidèle armée. Outre les dépenses qu'occasionnaient ces continuels déplace-



ments de troupes, Malgarejo se livrait à des prodigalités insensées. Déjà, en 1867, les dépenses s'élevaient à 29,784,352 francs et les recettes à 22,646,725 francs, ce qui constituait un déficit de 7,137,627 francs. Pour le combler, il fallut recourir à des emprunts d'autant plus onéreux que l'administration financière de la Bolivie n'inspirait et ne méritait aucune confiance. Pour donner une idée de cette administration, il suffit de dire qu'une banque publique ayant été créée par Malgarejo en 1867, il exigea d'elle, avant même qu'elle eût constitué son capital, un prêt forcé de 500,000 francs. Du reste, l'argent fourni par les emprunts, forcés ou volontaires, passait à peine dans les caisses de l'Etat et était absorbé en grande partie par les besoins ou les caprices du dictateur. Sur le premier argent fourni par l'emprunt chilien de 500,000 francs, 20,000 francs furent donnés à un acteur espagnol dont Malgarejo s'était engoué, et 50,000 francs partagés entre ses deux généraux. Cette méthode financière conduisit la Bolivie, qui était restée jusque-là exempte de dette publique, à fonder une dette dont le chiffre s'élevait, dès 1869, à 10,906,075 francs; en 1873, il s'élevait à 83,141,545 francs.
A l'expiration des pouvoirs de Malgarejo, l'Assemblée des députés résolut d'élaborer une nouvelle constitution, qui ne fut promulguée qu'à la fin de 1871. Elle élut ensuite, comme président provisoire, Augustin Moralès, dont les pouvoirs, reconnus par les électeurs, furent prolongés pour quatre ans; mais il mourut vers la fin de 1872. Il avait eu le temps, cependant, de commencer l'unique ligne de chemin de fer que possède la Bolivie. Thomas Frias, président de l'Assemblée, fut provisoirement chargé d'exercer les fonctions présidentielles et céda ensuite la place à Ballivian, qui avait déjà été président. Il mourut après quelques mois d'un pouvoir que les généraux lui avaient disputé les armes à la main. Son successeur, Thomas Frias, prit possession du pouvoir en 1874, et parut avoir réalisé, au moins pour quelque temps, l'union de tous les hommes sincères et patriotes. Quant à faire des conjectures sur l'avenir d'un pays démoralisé par le triomphe successif de tant de scandaleuses ambitions, qui l'oserait?

* **BOLLÈNE**, ville de France (Vaucluse), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. d'Orange, sur la rive gauche du Lez, dans une plaine plantée de mûriers; pop. aggl., 3,085 hab. — pop. tot., 5,703 hab.

**BOLLETRIE** s. f. (bol-le-trî). Espèce de gutta-percha produite par un arbre de Surinam.

* **BOLLWILLER**, ancien bourg de France (Haut-Rhin). — Cédé à l'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871, ce bourg fait aujourd'hui partie de l'Alsace-Lorraine, arrond. et à 7 kilom. de Guebwiller; 1,410 h.

* **BOLOGNE**, ville forte du royaume d'Italie; 109,395 hab., y compris les faubourgs. — Lors de la guerre d'Italie, Bologne fut évacuée par les Autrichiens le 14 juin 1859, et aussitôt les écussons pontificaux furent abattus. Le cardinal Antonelli eut beau protester et déclarer que c'était un acte de félonie, Bologne, ayant été l'objet « de la spéciale et tendre bienveillance du souverain grand pontife; » la ville, qui était considérablement déchue de sa grandeur passée depuis qu'elle appartenait aux papes, fit organiser par sa municipalité une junte provisoire dont le premier acte fut de proclamer la dictature de Victor-Emmanuel. La dictature fut refusée par le roi, qui se contenta d'envoyer à Bologne le colonel Pinelli, avec pleins pouvoirs, puis le marquis d'Azeglio, commissaire général dans les Romagnes. Le saint-siége continuait de dicter des ordres à Bologne, comme si la ville lui était encore soumise; ses efforts échouèrent devant l'énergie du marquis Pepoli, président de la junte. Le général piémontais Mezzacapo organisait en même temps les forces militaires pour que Bologne n'eût pas le misérable sort de Pérouse, mise à sac, avec toutes sortes de raffinements de cruauté, par les Suisses pontificaux. Le marquis d'Azeglio forma en juillet un ministère, avec le marquis Pepoli aux finances, le professeur Montanari à l'intérieur et le colonel Falicon à la guerre. Celui-ci succéda au marquis d'Azeglio comme commissaire général, et il eut lui-même pour successeur M. Cipriani, sous l'administration duquel eut lieu le vote préparatoire d'annexion à la Sardaigne (septembre 1859). Le vote définitif s'opéra les 11 et 12 mars 1860. Bologne donna 21,694 oui, contre 2 non.
Bologne est maintenant reliée par des chemins de fer à Forli, à Ancône, à la Vénétie par Ferrare, et à Florence. Le chemin de fer de Forli a été inauguré en 1861; celui d'Ancône en novembre de la même année; celui de Ferrare en janvier 1862.
En 1853, il a été découvert près de Bologne une vaste nécropole étrusque, où l'on releva 116 tombeaux. Les fouilles ont eu pour résultat de mettre au jour une grande quantité de vases, d'objets de bronze, d'anneaux, d'agrafes, de parures en smalt et en verre bleu, de colliers d'ambre, de médailles, etc. Aucun objet d'or ou d'argent n'a été trouvé, ce qui indique l'âge profondément reculé de ces sépultures.

De nouvelles fouilles ont eu lieu en 1871, dans cette nécropole, qui porte le nom de cimetière de la *Certosa* (chartreuse). Les antiquités qu'on y a découvertes doivent être rapportées à Felsina, ville étrusque dont la Bolonia latine occupa depuis l'emplacement. Ces antiquités viennent se placer à côté de celles de Monteviglio, Bagnarola, Villanova, Marzabotto. Quatre groupes de sépultures ont été mis au jour, représentant un ensemble de 365 tombes. Dans les unes, les restes des morts ont été déposés après avoir été brûlés; dans les autres, ils ont été simplement inhumés; chacun des quatre groupes fournit des exemples de l'un et de l'autre rit.
Les dépouilles incinérées sont placées soit dans des vases en terre grossière ou dans des vases d'argile décorés de figures, soit dans des cistes; les restes d'un de ces morts étaient déposés dans un vase en marbre; les restes d'un autre étaient contenus dans une *situla* ou seau de bronze. Ailleurs, les cendres sont simplement placées dans une fosse ou sous un tumulus. Le nombre des cistes de bronze ainsi découverts s'élève à quatorze. Le plus grand des vases à figures mesure 0m,38 de hauteur. La situla a la forme d'un cône tronqué, mesure 0m,32 de hauteur et présente quatre zones ou registres de bas-reliefs, qui représentent une pompe militaire, un sacrifice, une cérémonie religieuse indéterminée.
La plupart de ces urnes ou vases funéraires n'étaient pas déposés dans un caveau, comme cela s'observe pour la majorité des sépultures de l'Etrurie; ils étaient déposés dans une fosse creusée en pleine terre. Tel est le cas, notamment, pour la situla, enfouie dans le sol et recouverte d'une légère enveloppe creuse de maçonnerie. Avec les cendres des morts, on a recueilli çà et là des fibules, des anneaux, des colliers, des miroirs et jusqu'à des morceaux d'étoffe ou de toile entourant les os calcinés. Les sépultures à inhumation offrent, comme celles où l'incinération a été pratiquée, trois catégories distinctes.
1o Le squelette a été placé dans une fosse avec quelques vases de terre à ses côtés.
2o Le squelette est entouré d'un grand nombre de vases unis ou peints, d'objets divers en bronze; la fosse est recouverte d'un lit de moellons; les restes sont enfermés le plus souvent dans une caisse de bois rectangulaire; quelquefois la paroi de la fosse est recouverte d'une construction en pierre sèche.
3o Le squelette est toujours enfermé dans un cercueil de bois rectangulaire, où se sont également trouvés en grand nombre des vases peints, des bronzes, des vases à parfums, des verres émaillés. Plusieurs lits de grosses pierres s'étendent au-dessus de la sépulture. Dans les tombes de ces trois classes, on a déterré presque constamment près de la dépouille du mort un grand vase à contenir du liquide (amphore, cratère, céléba) et un plus petit vase à verser (œnochoé).
Beaucoup de sépultures de la Certosa présentent les caractères d'une haute antiquité. M. Zannoni a essayé d'assigner la date relative des divers groupes; il s'est livré, à cette occasion, à d'importantes considérations sur les développements de l'art et de la civilisation étrusques. A la variété des tombeaux, le savant italien reconnaît dans la nécropole de la Certosa le cimetière de toute la population de l'antique Felsina durant des siècles. Il admet avec raison que les sépultures à inhumation appartiennent, en général, à une période plus ancienne que les autres. On ne saurait se prononcer encore sur la valeur des classifications adoptées par M. Zannoni; mais il n'est pas douteux que ses études et ses recherches ne jettent le plus grand jour sur les antiquités de l'Italie centrale et sur l'histoire de l'art étrusque.

* **BOLSENA**, ville des anciens Etats pontificaux, légation de Viterbe; 1,700 hab. — Depuis le mouvement d'affranchissement qui se produisit au sein des populations encore soumises au saint-siége en 1870, Bolsena fait partie du royaume d'Italie.

**BOLTZ** (Jean-Christophe), jurisconsulte allemand, né en 1652, mort en 1713. On a de lui : *Disputatio de juris naturalis et civilis convenientia; De sortilegiis; De officio principis; De parentum ad nuptias liberorum consensu; De juribus liberorum legitimorum; De conditionibus sponsalium contractuum et ultimarum voluntatum*, etc.

**BOLVERKOUR**, surnom d'Odin, dans la mythologie scandinave.

**BOLZ** (Théodore), jurisconsulte allemand et professeur de droit à Kœnigsberg, né dans cette ville en 1680, mort en 1764. Il a laissé divers ouvrages, dont les principaux sont : *De morte* (1701, in-4o); *De consistoriis* (1705-1713, in-4o); *De tutela et potioribus ejus excusationibus* (1738, in-4o); *De ludis publicis* (1744, in-4o), etc.

**Bomarsund**, ancienne forteresse russe qui s'élevait dans l'île d'Aland, sur la côte S., au fond de la vaste baie de Lumpar, et qui appartient à la Russie depuis 1809. Cette forteresse, construite en brique avec un épais revêtement de granit, était casematée à deux étages; de plus, les ouvrages de la place comprenaient trois tours circulaires, élevées sur les hauteurs. Lorsque la guerre d'Orient éclata en 1854, entre la France, l'Angleterre et la Turquie, d'une part, et la Russie de l'autre, la place de Bomarsund était défendue par une garnison de 2,400 hommes, sous les ordres du général Bodisco, et 180 pièces d'artillerie. Les escadres alliées (France et Angleterre), commandées par l'amiral anglais Napier et le vice-amiral français Parseval-Deschênes, portaient un corps de débarquement placé sous les ordres du général Baraguey d'Hilliers; le génie était dirigé par le général Niel. Les deux escadres se rallièrent le 6 août dans la Baltique, après avoir franchi le grand Belt. Le 7, elles remontèrent la baie de Lumpar, et, dès le lendemain s'effectua le débarquement des troupes, parmi lesquelles se trouvaient 2,000 Anglais, sous les ordres du général Harry Jones. Une tranchée fut ouverte dans la nuit du 12 contre la tour du Sud, qui tomba le 14 au pouvoir des troupes alliées; elles attaquèrent le lendemain l'ouvrage principal, que foudroyait en même temps le feu de quatre vaisseaux. De leur côté, les Russes firent sauter, à l'aide de leurs bombes, la tour du Sud, mais après que les Français l'eurent évacuée. Pendant ce temps là, le général Jones attaquait la tour du Nord, qui dut capituler. Le 16, vers midi, les Russes se résignèrent à arborer le drapeau blanc, malgré les soldats, résolus à résister ou à se faire sauter, alors que les officiers jugeaient, avec raison, une plus longue résistance impossible. Une capitulation fut enfin signée, en vertu de laquelle les fortifications durent être détruites. Par le traité de Paris de 1856, la Russie s'engagea à ne pas les relever.

**BOMBAGISTE** s. m. (bon-ba-ji-ste). Fabricant ou marchand de couvre-plats, de corbeilles, de garde-manger, etc.

**BOMBAST** (le comte), illuminé français du XVIIe siècle. On lui doit une sorte de prophétie sur la naissance de Louis XIV, qui aurait été publiée en 1609, et le *Trompette François* ou le *Fidèle François* (1609, in-12).

**BOMBIDES** s. m. pl. (bon-bi-de). Entom. Syn. de BOMBITES.

**BOMBITE** s. f. (bon-bi-te). Minéral d'un noir bleuâtre, qui se trouve aux environs de Bombay, et qui paraît être un schiste argileux ou siliceux.

**BOMBO**, nom d'une idole du Congo, dont les fêtes sont célébrées par des danses de jeunes filles qui se livrent à des postures et à des gestes indécents.

**BOMBONASE** s. f. (bon-bo-na-ze). Bot. Nom qu'on donne quelquefois au BOBONAX. V. ce mot, au tome II du *Grand Dictionnaire*.

**BOMBONNEL** (***), chasseur intrépide, surnommé **le Tueur de panthères**, comme son émule, Gérard, avait été appelé le Tueur de lions. Un jour, il partit de la Bourgogne pour l'Algérie; là, il se livra en toute liberté à son goût pour la destruction des panthères, goût qu'il n'avait cependant guère pu contracter dans son pays natal. On se tromperait si l'on croyait que la chasse à la panthère est moins dangereuse que la chasse au lion : celui-ci, dans la confiance de sa force, se présente hardiment de face, tandis que la panthère, moins forte, mais beaucoup plus souple, se glisse comme un serpent et tombe à l'improviste sur le chasseur qui oublierait un seul instant d'avoir l'oreille au guet. On entend de loin les rugissements du lion, la panthère rampe en silence; on comprend dès lors la prudence, l'attention constamment éveillée que commande une chasse aussi dangereuse. Plus d'une fois, M. Bombonnel a failli payer de la vie ses excursions aventureuses. Généralement, le hardi chasseur frappait l'animal d'une balle à la tête ou au cœur, et il tombait foudroyé; mais une nuit, la panthère, n'ayant eu que les pattes de devant brisées, bondit sur le chasseur dans un mouvement de rage et le déchira à coups de dents. Heureusement, M. Bombonnel réussit enfin à lui plonger un long couteau dans la poitrine.
Toutefois, il lui arrivait de singulières mésaventures, et quel Nemrod n'en a pas essuyé? Il avait l'habitude d'attirer la panthère au moyen d'une chèvre liée à un poteau, tandis qu'il avait auprès de lui, derrière un buisson, un petit chevreau qu'il pinçait de temps en temps pour le faire crier. Une nuit, il entrevoit tout à coup une masse noire qui se précipite sur la chèvre, il fait feu, et un ... malheureux bouc tombe, victime de ses amours malencontreuses.
Les aventures de M. Bombonnel, que plus d'une fois sa femme a partagées, sont fort intéressantes, et on en trouve le récit dans un livre qu'il a publié, intitulé : *Bombonnel ou le Tueur de panthères, ses chasses* (Paris, 1860, in-16).

**BOMBU** s. m. (bon-bu). Bot. V. BOBUA, dans ce *Supplément*.

**BOMBYCILLINES** s. f. pl. (bon-bi-si-li-ne — rad. *bombycille*). Ornith. Tribu d'ampelinées, ayant pour type le genre bombycille ou jaseur de Bohême.

**BOMPARD** (Henri), homme politique français, né en 1817. Propriétaire d'une filature à Bar-le-Duc, il est devenu un des grands industriels de cette ville, où il a été président du tribunal de commerce, et où il a rempli pendant la guerre de 1870-1871 les fonctions de maire. Aux élections du 8 février 1871, il fut nommé député de la Meuse à l'Assemblée nationale, par 27,561 voix. Il vota pour la paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, la validation de l'élection des princes d'Orléans, la proposition Rivet, contre le retour de l'Assemblée à Paris et soutint, jusques et y compris le 24 mai 1873, la politique de M. Thiers. Après l'établissement du gouvernement de combat, M. Bompard abandonna le centre gauche pour passer, avec armes et bagages, dans les rangs du centre droit et des défenseurs de la politique ultra-réactionnaire que dirigeait avec une aveugle passion le duc de Broglie. Après avoir voté pour le septennat, il se prononça en faveur de la proposition Périer, mais contre la proposition Maleville, qui demandait la dissolution. Lors des discussions relatives à l'organisation des pouvoirs publics, M. Bompard quitta le centre droit pour passer au groupe Lavergne, avec lequel il vota la constitution du 25 février 1875. Il n'en appuya pas moins le cabinet Buffet jusqu'à l'expiration des pouvoirs de l'Assemblée, où il n'avait pris que très-rarement la parole. En 1871, il avait été élu membre du conseil général de la Meuse, qui le choisit pour vice-président. A la suite des élections municipales de novembre 1874, la liste républicaine ayant passé à Bar-le-Duc, M. Bompard donna sa démission de maire. Lors des élections du 30 janvier 1876 pour le Sénat, il fut porté candidat avec M. Salmon, contre les candidats républicains H. Didier et Billy. Dans sa profession de foi, il déclara qu'il serait le serviteur loyal de la constitution, qu'il la respecterait en honnête homme, dominé par un seul sentiment, l'amour de la patrie; mais il ne fit aucune déclaration au sujet de la clause de révision. Elu le second par 398 voix, il est allé siéger au Sénat dans le groupe des constitutionnels qui votent le plus souvent avec la droite.

* **BON, BONNE** adj. — *Bon sens*. V. ces deux mots, considérés comme n'en faisant qu'un, au tome II et dans ce *Supplément*.

— **Encycl.** Econ. polit. *Bon marché*. Un dicton parisien prétend que rien n'est si cher que le *bon marché*, et ce dicton-là a souvent raison. Le véritable *bon marché* ne consiste pas, en effet, à mettre en vente des marchandises qui coûtent peu, si elles ne valent pas même le peu d'argent qu'on les paye, et il est certain qu'aujourd'hui, grâce au progrès de l'industrie, on est arrivé à fabriquer une foule d'objets, d'étoffes de belle apparence, qu'on paye un tiers ou moitié moins cher qu'autrefois, mais dont on reconnaît à l'usage le peu de valeur. Ce *bon marché* est illusoire; le *bon marché* réel doit résulter non-seulement du bas prix, mais des améliorations qui, en rendant un objet usuel plus durable, plus commode, plus facile à entretenir, procurent à ceux qui s'en servent une économie de temps et de dépense.
Si on met à part un certain nombre d'objets qui sont à meilleur marché aujourd'hui qu'autrefois, le plus souvent aux dépens de leur qualité, il faut reconnaître que partout en Europe on s'éloigne chaque jour de l'idéal caressé de tout le monde : la vie à *bon marché*. Tout a renchéri dans de grandes proportions, et ce renchérissement a, comme toute chose, son bon et son mauvais côté. Le consommateur ne voit absolument que le mauvais; mais le producteur, qui rentre plus aisément dans ses avances, et les ouvriers qu'il emploie, dont il peut élever à proportion les salaires, ne peuvent manquer d'apercevoir le bon; à une condition toutefois, c'est que, comme ils sont en même temps consommateurs, leurs bénéfices ou leurs salaires se soient élevés en proportion du renchérissement de toutes les choses nécessaires à la vie. Par cette même raison, le *bon marché*, qui serait, comme la cherté, profitable aux producteurs en doublant ou en triplant la consommation, a sa limite tracée dans la nécessité de maintenir les salaires à un taux raisonnable; tout abaissement de prix obtenu par la réduction des salaires de l'ouvrier serait plus nuisible qu'utile, à moins que cet abaissement ne fût général et n'atteignît à la fois les denrées, les loyers, le vêtement, etc., ce qui est tout à fait impossible.
Il ne faut pas, d'ailleurs, croire que la condition essentielle de la vie à *bon marché* réside dans le bas prix du pain, de la viande et du vin. « Le paysan moldave ou valaque, dit M. Michel Chevalier, le farouche Gaucho qui erre dans les pampas sur un cheval moins farouche que lui, le paisible Indou qui vit sur les bords du Gange se procurent à vil prix leur pâture accoutumée. Est-ce à dire qu'ils jouissent les uns et les autres de la vie à *bon marché?* Je ne le pense pas; les uns et les autres sont misérables, parce qu'ils manquent complétement de cet ensemble d'éléments du bien-être, familiers à nos nations avancées, qui constitue la vie civilisée et qu'on retrouve parmi nous, même dans les rangs inférieurs de la société. Il est vrai qu'ils n'ont pas à donner beaucoup d'argent pour se procurer, jusqu'à un certain point, leur alimentation de chaque jour, mais aussi l'argent qu'ils gagnent se réduit à très-peu de chose. L'ouvrier anglais et l'ouvrier parisien, qui payent leur pain, leur viande et leur boisson beaucoup plus cher, sont cependant bien plus voisins de la vie à *bon marché*, parce que le montant de leurs salaires diffère moins de la

somme de leurs besoins, tels qu'ils les conçoivent eux-mêmes quand ils sont raisonnables. La vie à *bon marché* dépend beaucoup moins du nombre de grammes d'or ou d'argent qu'il faut donner en retour d'une ration de tel ou tel article de subsistances que de l'abondance générale et régulière des différents articles nécessaires pour l'entretien et la conservation de la personne, pour sa protection contre la faim, le froid et les intempéries des saisons, les maladies et la malpropreté, pour la culture au moins sommaire de l'esprit, en un mot pour la satisfaction des besoins de l'homme qui est entré dans la vie civilisée et en suit la carrière avec espérance. »

En résumé, la vie à *bon marché* doit être réalisée plutôt par un ensemble de conditions économiques que par l'abaissement spécial du prix de tel ou tel objet, fût-il de première nécessité. On peut y arriver par le perfectionnement des moyens industriels, qui permettront d'utiliser plus de matières premières; par le perfectionnement des moyens agricoles, qui feront rendre à la terre davantage; par la réduction et la proportionnalité des impôts, établis de telle sorte qu'ils ne soient pas plus lourds pour le pauvre que pour le riche; par l'abaissement des tarifs des chemins de fer, afin que les denrées puissent circuler plus activement et se porter à peu de frais là où elles renchérissent; enfin, par des réunions de consommateurs en sociétés coopératives, ce qui leur permettra de se passer d'intermédiaires aussi coûteux pour eux que pour le producteur.

**Bon bock** (LE), tableau de M. Manet (Salon de 1873). C'est une des meilleures productions de ce maître excentrique. Un homme, assis devant un guéridon d'estaminet, met religieusement le feu à sa pipe, d'où la fumée commence à s'échapper en nuages épais et blanchâtres. Sur le premier plan, ce grand verre de style allemand, tout plein de bière, qu'on appelle un bock. C'est un bock sans faux col. Tout au plus y distingue-t-on un léger liséré d'écume blanche. Au reste, l'homme paraît animé d'une soif voisine de la pepie; il a le nez savamment piqué de rouge et regarde son verre avec une tendresse d'amoureux. Le *Bon bock* a été acheté par M. Faure, de l'Opéra.

**Bon bock** (BANQUET DU). Au mois de février 1875, vingt-cinq amis, artistes et gens de lettres, se réunissaient dans un dîner piquenique, chez le restaurateur Brautemer, pour entendre un professeur de déclamation, M. Gambini. Le photographe Carjat et Adrien Dézamy y récitèrent également des vers. Bref, la soirée fut si agréable, que les convives décidèrent à l'unanimité qu'on recommencerait chaque mois un dîner analogue, auquel seraient conviés artistes, poëtes, musiciens, hommes de lettres, chanteurs. Le graveur Bellot fut chargé de l'organisation de ces réunions artistiques. Le mois de mars suivant, eut lieu le premier dîner mensuel. Le banquet reçut le nom de dîner du Bon bock, à cause du tableau le *Bon bock*, d'Edouard Manet, qui avait pris comme modèle de son fameux buveur de bière le graveur Bellot, qui fut nommé président de ces agapes. Les dîners du Bon bock avaient eu lieu d'abord au restaurant du *Grand-Turc*, boulevard Ornano. Ils ne tardèrent pas à être transférés à la *Boule-Noire*. Naturellement, le dîner du Bon bock n'est que le prologue d'une soirée littéraire et musicale, où se font entendre les plus célèbres artistes en tous genres. Parmi les principaux convives qui font partie ou qui firent partie du banquet du Bon bock, nous citerons les chanteurs Lassalle, Salomon, Boudouresque, le comédien Coquelin cadet, Charles Vincent, le général Cremer, La Bédollière, Edouard Manet, le caricaturiste Léonce Petit, Paul Arène, Gustave Aymard, Alex. Pothey, Charles Monselet, le caricaturiste Gill, le docteur Dupré, le peintre Victor Dupré, les députés Ordinaire et Charles Leconte, Alexis Bouvier, Léon Cladel, Alexandre Ducros, Adolphe Puissant, Tony Révillon, les frères Lionnet, le caricaturiste Randon, etc.

Le banquet du Bon bock, qui réunit mensuellement plus de cent convives, prouve que la fraternité et la solidarité littéraires et artistiques ne sont pas de vains mots. Jamais la moindre discussion n'y a amené la zizanie, et, malgré la diversité des opinions des membres de ce joyeux banquet, on ne s'y jette jamais d'assiettes à la tête. C'est dire que la plus entière et la plus franche cordialité préside à ces agapes. Il est vrai qu'on n'y parle pas politique!

* **BON** s. m. — **Encycl.** Fin. *Bon de liquidation.* Lorsque l'Assemblée nationale de 1871 eut voté une indemnité à répartir entre les personnes qui avaient été le plus atteintes par les ravages de la guerre, elle décida en même temps, pour ne pas trop obérer le Trésor, que cette indemnité s'effectuerait sous la forme de *bons* dits *de liquidation*, remboursables à la volonté du détenteur et produisant un intérêt de 5 pour 100.

**BONAFOUS** (Eugène), magistrat et homme politique français, né à Cannes (Aude) en 1812. Après avoir été quelque temps avocat, il entra dans la magistrature en 1837 comme substitut à Saint-Pons. M. Bonafous était avocat général à Montpellier lorsqu'il fut destitué après la révolution de 1848. Rentré dans la magistrature sous l'Empire, il devint successivement procureur général à Montpellier, à Toulouse, à Grenoble, et fut nommé en 1861 premier président à la cour d'appel de cette dernière ville. M. Bonafous remplissait encore ces fonctions lorsque, aux élections du 30 janvier 1876, il posa sa candidature au Sénat dans le département de l'Hérault. Dans sa profession de foi, il exprima nettement ses opinions bonapartistes, réactionnaires et cléricales. Grâce à la coalition des bonapartistes et des légitimistes, il fut élu sénateur, avec MM. Rodez-Benavent et Pagézy, par 217 voix sur 420 électeurs. Il est allé siéger dans le groupe des adversaires acharnés de la liberté et de la République.

**BONAGRAZIA**, moine franciscain italien du XIVe siècle. Il a laissé un ouvrage de controverse intitulé : *Articuli probationum contra fratrem Ubertinum de Casali a Bonagratia inductarum.*

* **BONALD** (Louis-Jacques-Maurice DE), prélat français. — Il est mort à Paris en février 1870.

* **BONALD** (Victor DE), écrivain français. — Né en 1779, il est mort en 1871.

**BONA-NOX** s. f. (bo-na-nokss — mots lat. qui signif. *bonne nuit*). Bot. Genre de plantes, de la famille des convolvulacées. ‖ Syn. de CALONYCTION.

* **BONAPARTE** (Charles-Lucien-Jules-Laurent), fils aîné de Lucien. — Il est mort en 1857.

* **BONAPARTE** (Antoine), quatrième fils de Lucien. — Il est mort à Florence le 28 mars 1877. Depuis le coup d'Etat de son cousin Louis-Napoléon Bonaparte, il s'était retiré en Italie, où il avait épousé la fille de Cardinali, avocat de Lucques.

**BONAPARTE** (Lucien-Louis-Joseph-Napoléon), cardinal, né à Rome le 15 novembre 1828. Petit-fils de Lucien Bonaparte, frère de Napoléon Ier, il est fils de Charles Bonaparte, prince de Canino, qui joua un rôle politique actif en 1848 et qui avait épousé sa cousine, la fille du roi Joseph Bonaparte. Le prince Lucien Bonaparte eut pour parrain Louis-Napoléon Bonaparte, qui devait être plus tard Napoléon III. Elevé en Italie, il manifesta du goût pour l'état ecclésiastique, se fit ordonner prêtre en 1853 et devint camérier secret de Pie IX, qui lui donna le chapeau de cardinal le 13 mars 1868. Son frère aîné, Joseph-Lucien Bonaparte, né en 1824, étant mort en 1865, le prince Lucien devint alors le chef de sa famille, et Napoléon III lui donna, cette même année, les titres de prince français et d'altesse. Sous l'Empire, à diverses reprises, on considéra le cardinal Bonaparte comme pouvant être le successeur éventuel de Pie IX; mais, n'ayant que des capacités médiocres, il n'a acquis aucune influence dans le collége des cardinaux, ne fait partie d'aucune des grandes congrégations qui régissent les affaires de l'Eglise et joue un rôle des plus effacés.

**BONAPARTE** (Napoléon-Charles-Grégoire-Jacques-Philippe), dit **le prince Charles**, frère du cardinal, né à Rome le 5 février 1839. Il a épousé en 1859 la princesse Marie-Christine Ruspoli, dont il a eu trois filles. Sous l'Empire, il fut capitaine aux tirailleurs algériens, colonel d'état-major de la garde nationale de Paris et reçut en 1861 le titre d'altesse. Le prince Charles était à peu près inconnu lorsque, en 1874, l'ex-impératrice Eugénie et son fils le firent porter candidat au conseil général à Ajaccio contre le prince Napoléon. Le prince Charles, représentant le bonapartisme clérical et néo-légitimiste, fut élu à une majorité d'environ 300 voix et remplaça également, comme président du conseil général de la Corse, le prince Napoléon, représentant le bonapartisme anticlérical et soi-disant démocratique. A la même époque, il fut beaucoup question dans les journaux bonapartistes, qui annonçaient la restauration de l'Empire comme imminente, de modifier le sénatus-consulte relatif à la succession au trône et d'y substituer le prince Charles au prince Napoléon, dans le cas où l'ex-prince impérial mourrait sans postérité.

* **BONAPARTE** (Napoléon-Joseph-Charles-Paul), généralement connu sous le nom de **prince Napoléon**. — Pendant la guerre de 1866 entre l'Autriche, d'une part, la Prusse et l'Italie de l'autre, le prince Napoléon fut envoyé auprès de son beau-père, Victor-Emmanuel, et assista, sans y prendre part, à cette grande lutte, dont un des résultats fut l'abandon de la Vénétie à Napoléon III, qui la rétrocéda à l'Italie. En 1868, il fit un grand voyage en Autriche, en Bohême, en Hongrie, dans les Principautés danubiennes, en Turquie. Ce fut sous sa présidence que la commission chargée de publier la *Correspondance de Napoléon Ier* fit paraître la seconde moitié de son travail, en procédant à des retranchements qu'on n'avait point faits dans la première partie. Cette publication fut terminée en 1869. Le 1er septembre de cette même année, le prince Napoléon prononça au Sénat un discours qui eut un grand retentissement. Après avoir affirmé « son dévouement entier, complet, non-seulement à l'empereur, mais à son fils, » il déclara qu'il approuvait le sénatus-consulte qui modifiait la constitution en transformant l'Empire autoritaire en Empire libéral; qu'il avait depuis longtemps demandé la liberté de la presse, le droit de réunion, et qu'il croyait parfaitement possible l'existence simultanée de l'Empire et de la liberté. Il fit ensuite l'apologie du gouvernement parlementaire, exposa un programme de réformes libérales et attaqua vivement les plébiscites. « Le plébiscite, dit-il, n'a que l'apparence de la démocratie; c'est le pouvoir législatif exercé directement par le peuple. Eh bien, ce pouvoir me semble, sauf des cas très-rares, un pouvoir illusoire... C'est la dernière étape avant une révolution. » L'ardeur qu'il mit dans sa revendication des libertés les plus larges fut l'objet des plus vives attaques dans le Sénat lui-même. M. de Ségur d'Aguesseau traita son discours de « scandaleux, » et le ministre de l'intérieur, M. Forcade de La Roquette, s'attacha à le réfuter. Quant au pays, il ne vit qu'avec indifférence ce prince, qui devait sa fortune à l'établissement du despotisme, se faire l'apologiste de la liberté, se souvenant que, avant d'arriver au souverain pouvoir, Napoléon III avait tenu un langage absolument semblable. Quoi qu'il en soit, le prince Napoléon, adversaire déclaré de M. Rouher et de sa politique, contribua, dit-on, à l'avénement du cabinet du 2 janvier, où figuraient deux de ses amis, MM. Ollivier et Maurice Richard.

Au mois de juin 1870, il partit pour aller visiter les régions du nord de l'Europe. Il se trouvait à Bergen (Norvége) le 8 juillet, lorsqu'il apprit les complications politiques auxquelles donnait lieu la candidature au trône d'Espagne du prince de Hohenzollern. Le 15, il reçut à Tromsoë un télégramme qui l'appelait en France, la guerre étant devenue inévitable. Le 21, il était à Paris. Napoléon III lui offrit le commandement d'un corps de débarquement qui devait agir en Danemark et sur les côtes nord de la France. Il accepta et demanda qu'on mît sous ses ordres le général Trochu, commandant les troupes de terre, et le vice-amiral Bouet-Willaumez, chargé de commander l'escadre; mais Napoléon III lui annonça que, sur l'avis du conseil des ministres, il prendrait le commandement en chef des troupes de terre et des troupes alliées du Danemark, si le roi de ce pays y consentait; quant à la marine, elle serait indépendante, sous les ordres de l'amiral Bouet-Willaumez. Cette expédition projetée ne devait point avoir lieu; rien n'était prêt pour la faire, et le Danemark n'était nullement disposé à se lancer dans l'aventure. Le 28 juillet, le prince Napoléon fut attaché au quartier général de l'armée du Rhin, et il suivit son cousin dans cette campagne, qui fut conduite d'une façon si inepte. Il avança avec lui jusqu'à Sarrebourg, puis revint avec lui à Metz et au camp de Châlons. Le 19 août, Napoléon III le chargea de se rendre à Florence pour amener Victor-Emmanuel et l'Italie à se prononcer en faveur de la France et à entraîner l'Autriche dans le même sens. Le 21 août, il arriva à Florence et il entama des négociations qui ne devaient point aboutir. Quelques jours après, il écrivait au général Trochu, gouverneur militaire de Paris : « Je suis envoyé ici par l'empereur et le maréchal de Mac-Mahon pour décider l'Italie et l'Autriche à faire la guerre... Mon opinion est que l'Italie pourrait donner 50,000 hommes dans huit jours, portés à 100,000 dans quinze jours et à 150,000 dans un mois. Je suis sans nouvelles précises, et je m'adresse à vous, qui avez mon amitié et ma confiance. Dites-moi quelle est notre situation militaire et donnez-moi votre avis sur la direction des soldats italiens, si je pouvais les obtenir; faut-il les diriger par le mont Cenis sur Belfort, ou par les Alpes sur Munich? Dans ce cas, la permission de l'Autriche est nécessaire, puisqu'on passe sur son territoire. » Après avoir fait manœuvrer en imagination les armées italiennes, de même que Napoléon III escomptait d'avance l'alliance danoise, le prince Napoléon vit qu'il ne fallait pas compter sur le secours de l'Italie. Il continua néanmoins à rester à Florence, sur les instances de son cousin. A la nouvelle de la capitulation de Sedan, il écrivit à Napoléon III : « Je demande à vous rejoindre, aujourd'hui surtout que toute défense de la patrie est impossible pour moi, après les événements de Paris. Quelles que soient les conditions qui me seront faites, je m'y soumets d'avance pour être auprès de vous... Je prie Votre Majesté d'accéder à la demande que je lui fais et que j'adresse au roi de Prusse. » Napoléon III refusa cette offre. Alors le prince Napoléon se rendit en Suisse, à son château de Prangins, où vint le rejoindre sa femme, la princesse Clotilde, qui avait quitté Paris le 4 septembre. Peu après, il passa en Angleterre et visita à Chiselhurst l'ex-impératrice Eugénie, avec laquelle il eut deux entretiens, dont le dernier se termina par une scène violente. Vers la fin de la guerre, le bruit courut que le prince Napoléon était entré en pourparlers avec M. de Bismarck au sujet d'une restauration impériale, dans laquelle le prince ne se serait pas présenté simplement comme régent, mais bien comme successeur immédiat de l'Empire. Le prince Napoléon adressa à ce sujet au *Times* une lettre dans laquelle il protesta vivement contre ces bruits (février 1871). A cette époque, il refusa d'accepter une candidature à l'Assemblée nationale dans la Corse et dans la Charente-Inférieure; mais, lors des élections pour les conseils généraux (8 octobre 1871), il se fit élire membre du conseil général de la Corse par le canton d'Ajaccio. Il obtint du gouvernement un passe-port pour voyager en France. Craignant des troubles dans l'île, M. Thiers y envoya M. Charles Ferry en qualité de commissaire extraordinaire et fit prendre des précautions pour le maintien de l'ordre. La validation de l'élection du prince Napoléon donna lieu, au sein du conseil général de la Corse, à des discussions orageuses, à la suite desquelles les conseillers bonapartistes se retirèrent. Le prince donna alors sa démission dans une lettre rendue publique (24 octobre) et se rendit en Italie. Quatre jours plus tard, il adressa à ses électeurs un manifeste, dans lequel il attaqua le gouvernement chargé de la difficile mission de réparer les désastres causés par la déplorable politique d'un Empire si fatal à la France. Il célébra les prétendus bienfaits de ce régime odieux et conclut naturellement, selon l'invariable formule bonapartiste, à l'appel au peuple, au plébiscite, qu'il avait si vigoureusement attaqué le 1er septembre 1869. Le 21 janvier 1872, il fut réélu membre du conseil général de la Corse; mais, ayant échoué comme candidat à la présidence du conseil, il ne voulut pas prendre part à ses délibérations. Le prince Napoléon retourna ensuite à Prangins, puis il fit de nouveaux voyages en Italie, en Angleterre et se rendit en France au mois d'octobre 1872 avec la princesse Clotilde. Il se trouvait au château de Millemont, chez M. Maurice Richard, ancien ministre de l'Empire, où étaient réunis en conciliabule les principaux chefs du parti bonapartiste, lorsque, sur un ordre du ministre de l'intérieur, M. Patinot, chef du cabinet du préfet de police, lui notifia un arrêté en vertu duquel il fut reconduit à la frontière (12 octobre). Le prince protesta contre cette mesure dans une lettre adressée à M. Grévy, président de l'Assemblée nationale; puis, de Prangins, il écrivit au procureur général Leffemberg pour porter plainte contre le ministre de l'intérieur, le préfet de police et le commissaire de police qui avaient ordonné ou fait exécuter la mesure prise contre lui. Le procureur général lui répondit que l'arrêté dont il se plaignait avait été pris par ordre du président de la République, le conseil des ministres entendu; que, par conséquent, c'était un acte gouvernemental, à l'occasion duquel un ministre ne pouvait être mis en accusation que par l'Assemblée. Décidé à faire beaucoup de bruit avec cette affaire, le prince Napoléon déclara, dans une réponse au procureur général, qu'il épuiserait toutes les juridictions. Il adressa une pétition à l'Assemblée nationale, qui passa à l'ordre du jour après avoir entendu le rapport de M. Depeyre; puis, il poursuivit devant la 1re chambre du tribunal civil de la Seine M. Lefranc, ancien ministre de l'intérieur, et les fonctionnaires qui, d'après l'ordre du ministre, l'avaient expulsé le 12 octobre 1872; mais, le 19 février 1873, le tribunal, invoquant le principe de la séparation des pouvoirs, se déclara incompétent.

A cette époque, le prince Napoléon essaya de prendre la direction du parti bonapartiste, qui venait de perdre son chef naturel, Napoléon III, mais il ne fut suivi que par une faible partie des impérialistes; la grande majorité accepta la direction de M. Rouher, l'homme de confiance de l'ex-impératrice et de son jeune fils, et une scission de plus en plus profonde ne tarda pas à se produire entre les deux groupes, l'un représentant le bonapartisme soi-disant démocratique, l'autre le bonapartisme clérical et ultra-réactionnaire. Après la chute de M. Thiers, le prince Napoléon revint librement en France. Une décision ministérielle du 17 juin 1873 ayant rayé son nom des contrôles de l'armée, il s'adressa d'abord au maréchal de Mac-Mahon, puis au conseil d'Etat, pour être maintenu sur la liste de l'état-major général de l'armée; mais sa demande fut repoussée. Le 28 septembre, au moment où les partisans de la monarchie se livraient à de suprêmes efforts pour restaurer le trône des Bourbons, un journal dit radical, l'*Avenir national*, dirigé alors par M. Portalis, publia une lettre dans laquelle ce dernier proposait au prince Napoléon et aux bonapartistes un pacte d'alliance pour réunir en un grand parti national et démocratique toutes les forces de l'opinion publique. Le prince s'empressa d'accepter la proposition. « Le devoir de tout citoyen, à l'heure grave où nous sommes, répondit-il, est de ne pas sortir de la cité en péril, comme les neutres de l'antiquité. Non, je ne suis pas neutre et je ne déserterai pas la lutte. Je ne puis parler qu'en mon nom; mais comment croire que ceux dont les cœurs vibrent au nom de Napoléon me désapprouvent? L'alliance de la démocratie populaire et des Napoléons a été le but que j'ai poursuivi dans tous les actes de ma vie politique. Soutenons notre drapeau en face des menaces du drapeau blanc, étranger à notre France moderne et que le prétendant ne saurait abandonner que par un compromis et un sacrifice fait aux habiles de son parti. Que vaudrait, d'ailleurs, cette concession de la dernière heure? Le règne des Bourbons ne saurait être que le triomphe d'une politique réactionnaire, cléricale, antipopulaire. Le drapeau de la Révolution abrite seul, depuis près d'un siècle, la



gloire et les douleurs de la France; c'est lui qui doit nous guider vers un avenir vraiment démocratique. Entre tous les défenseurs de la souveraineté du peuple, beaucoup diffèrent sur les moyens de l'appliquer; mais une entente commune, à l'heure actuelle, sur le principe même de la souveraineté, est nécessaire et patriotique. Nous tous, citoyens de la société moderne, nous devons chercher à établir par le suffrage universel la vraie liberté, basée sur les réformes qui sont la condition du salut de la France... Soyons unis pour déjouer des tentatives funestes et formons ainsi la sainte alliance des patriotes! » Cette alliance ne fut point du goût du parti véritablement républicain, qui savait, par de cruelles expériences, que le bonapartisme était le pire des ennemis de la liberté; aussi les propositions de l'*Avenir national* eurent-elles un fiasco complet, non-seulement de ce côté, mais encore du côté des bonapartistes orthodoxes, qui attaquèrent avec une grande vivacité le prince Napoléon pour avoir accepté l'alliance proposée par M. Portalis sans avoir demandé préalablement conseil à l'ex-impératrice et à l'ex-vice-empereur, M. Rouher. En janvier 1874, un journal bonapartiste de la Charente-Inférieure, la *Volonté nationale*, qui passait pour être l'organe de la politique du prince Napoléon, l'engagea à se séparer publiquement des bonapartistes de l'Assemblée, qui faisaient campagne contre la liberté, d'accord avec le duc de Broglie. « Est-il vrai, répondit le prince dans une lettre adressée à ce journal, est-il vrai que la démocratie ouvrière mêle mon nom à ses préoccupations et à ses espérances? Je l'ignore; mais ce qui est vrai, ce que vous avez eu raison de dire et ce que je veux vous remercier d'avoir dit, c'est que j'appartiens à la démocratie par les idées et les opinions de toute ma vie. J'ai toujours pensé qu'il n'était possible de rien fonder en France de grand et de stable en dehors de la démocratie, et vous avez bien raison de dire que le triste spectacle auquel nous assistons n'est pas de nature à me faire changer d'opinion. Vous comprendrez, après cela, que je dédaigne de répondre aux calomnies intéressées qui me prêtent je ne sais quels projets d'ambition ridicules ou odieux. » Quelques jours après, le prince Napoléon avait une altercation des plus vives avec M. Galloni d'Istria, député bonapartiste de la Corse, au sujet de la politique à suivre pour renverser la République et s'emparer du pouvoir. A partir de ce moment, la rupture fut complète entre les deux branches du bonapartisme militant. S'étant rendu en Corse, en avril 1874, pour assister aux séances du conseil général, dont il avait été élu président l'année précédente, le prince Napoléon vit se tourner contre lui les bonapartistes qui recevaient le mot d'ordre de M. Rouher, et il fut exclu de la présidence. Il en conçut une vive irritation, qui ne tarda pas à s'accroître encore. Lors des élections du 4 octobre 1874 pour la réélection partielle des conseils généraux, l'ex-impératrice et son fils lui opposèrent comme concurrent le prince Charles Bonaparte, frère du cardinal, qui fut élu à une majorité de 300 voix.

Sous le coup de sa défaite, le prince Napoléon adressa aux électeurs du canton d'Ajaccio qui avaient voté pour lui un manifeste, dont voici les passages les plus saillants : « Mes amis, rien n'a été respecté. Obéissant à une inspiration passionnée et non française, les chefs du parti bonapartiste ont choisi Ajaccio, berceau de ma famille, pour théâtre d'une lutte que je n'avais pas provoquée; pour la rendre plus éclatante, mon adversaire a été désigné parmi mes parents. Le fils de l'empereur a parlé pour la première fois, et c'est contre moi. Des dépêches ont été envoyées, au nom de sa mère et au sien, pour féliciter la majorité de 300 voix qui l'a emporté. S'agissait-il d'une simple nomination de conseiller général? Non. Deux politiques étaient en présence. Ceux qui veulent continuer la tradition napoléonienne n'ont pas à restaurer une dictature qui a eu sa raison d'être alors qu'il fallait assurer en France et en Europe les conquêtes de la Révolution; ils ont à achever l'émancipation du pays; c'est ainsi que je comprends l'idée napoléonienne... L'expression libre de la volonté nationale peut seule mettre un terme aux agitations des partis, si nombreux en apparence, et qui, en réalité, ne sont que deux, celui de la réaction et celui du progrès, le parti qui, avec un égoïsme aveugle, veut tout conserver et le parti qui veut les réformes dont nos désastres et nos dissensions prouvent la nécessité. Quant aux chefs impérialistes, sortant d'un silence qui convient seul à leurs fautes, ils ne rêvent que réaction, proscriptions; ils obéissent à un esprit de cléricalisme aussi fatal au dedans qu'au dehors, et, néo-légitimistes, sauf le drapeau blanc, ils veulent le système gouvernemental des Bourbons. Je réprouve cette politique; jamais, quoi qu'il arrive, je ne serai avec le gouvernement qu'ils veulent rétablir. Ce que j'appelle de mes vœux, c'est un gouvernement démocratique et réformateur, institué par la nation, un gouvernement favorisant toutes les réformes politiques et sociales dont le peuple attend, avec raison, l'amélioration de son sort. A ceux qui vous diront que je poursuis un but personnel, répondez que mon ambition est plus haute. J'ai connu de trop près les grandeurs du pouvoir pour qu'il me reste de l'ambition pour ma personne. Je n'ai d'ambition que pour mon pays et pour mes idées. »

Lors des élections du 20 février 1876 pour la Chambre des députés, le prince Napoléon posa sa candidature à Ajaccio, où il eut pour adversaire M. Rouher. « Je me présente à vos suffrages, dit-il dans sa profession de foi. Je vous dois la vérité et veux vous expliquer comment moi, Napoléon, j'ai pour adversaire M. Rouher, qui s'est placé à la tête du parti impérialiste; c'est que je crois que le nom de Napoléon doit être une ressource, et jamais un prétexte pour augmenter nos dissensions. M'inspirant de l'esprit de Napoléon Ier, je vous dis : la forme du gouvernement n'est pas en question, elle existe; je l'accepte franchement, et cependant, qui pourrait dire que j'accepte la République par ambition ou par intérêt personnel?... Mon dévouement constant pour Napoléon III, mon souverain dans la prospérité, mon ami dans le malheur, et mon affection pour son fils ne sauraient être mis en doute. Je méprise les calomnies intéressées; cherchez les seuls vrais motifs de ma conduite dans des convictions profondes, formées par les enseignements de l'histoire, inspirées par mon respect pour le repos de la France... Ce que je veux, vous le savez, c'est l'organisation de notre démocratie; hors de là, je ne vois pas de salut... Mes adversaires sont toujours réactionnaires. Quant à moi, si vos suffrages m'envoient à l'Assemblée, je serai toujours démocrate et partisan du progrès. » L'ex-prince impérial répondit à cette profession de foi en adressant à M. Franceschini Piétri une lettre destinée à être rendue publique et dans laquelle il disait : « Le prince Napoléon se présente aux suffrages des Ajacciens; il se porte contre ma volonté; il s'appuie sur nos ennemis; je suis forcé de le traiter comme tel. S'il était vrai qu'il eût tenu à effacer de ma mémoire des dissentiments passés, il se serait retiré de la lutte; il eût évité à moi une amère résolution, à vous et à tous nos amis une tâche pénible. Je ne pouvais aller au-devant d'une réconciliation, mais je l'aurais acceptée avec joie. Une entente ne pouvait être sincère que s'il renonçait à mener une conduite politique autre que la mienne; elle n'eût été durable que s'il eût abandonné toute idée de candidature à l'Assemblée. »

L'élection du 20 février 1876 fut sans résultat. Au second tour de scrutin (6 mars), M. Rouher fut élu, l'emportant d'un millier de voix sur le prince Napoléon, qui en obtint 5,837. Mais l'élection de M. Rouher ayant été invalidée par la Chambre des députés, les électeurs d'Ajaccio furent appelés de nouveau à voter le 14 mai 1876. Le prince Napoléon se trouva alors en présence d'un candidat républicain, M. Ceccaldi, qui obtint 2,880 voix, pendant que le prince était élu par 6,023 suffrages. Dans une lettre qu'il adressa à ses électeurs le 21 mai suivant, il dit : « La République existe; le patriotisme l'impose; c'est la seule forme de gouvernement possible dans la situation de la France. Je la veux loyalement, sans arrière-pensée. » A la Chambre des députés, où il est allé siéger quelque peu isolé, ce « César déclassé, » selon l'expression de M. About, a voté constamment avec la gauche. Le 24 novembre 1876, au sujet du budget des cultes, il a prononcé un discours, dans lequel il a vivement attaqué la politique cléricale et rappelé que, si Napoléon III ne s'était pas obstiné à vouloir maintenir le pouvoir temporel du pape, il aurait trouvé, lors de l'invasion allemande, une alliance certaine et efficace dans le gouvernement italien. Le 19 juin 1877, le prince Napoléon a voté l'ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie-Fourtou.

* **BONAPARTE** (Pierre-Napoléon, prince). — Jusque vers la fin de l'Empire, il fit peu parler de lui et continua à n'occuper aucune position officielle. Voulant légitimer deux enfants qu'il avait eus d'une ouvrière du faubourg Saint-Antoine, et ayant sollicité en vain du chef de sa famille l'autorisation d'épouser la mère de ses enfants, il se rendit avec elle en Belgique et s'y maria en 1868. Il revint alors en France et habita une maison qu'il avait à Auteuil. A la fin de décembre 1869, un journal démocratique de la Corse, la *Revanche*, attaqua avec vigueur les actes de Napoléon Ier. M. Pierre Bonaparte répondit à ces critiques en adressant à l'*Avenir de la Corse* une diatribe d'une extrême virulence; il qualifia les rédacteurs de la *Revanche* de « lâches Judas, traîtres à leur pays et que leurs propres parents eussent autrefois jetés à la mer dans un sac, » et les compara à des « escargots rampant sur le bronze pour le rayer de leur bave. »

Pendant qu'une ardente polémique s'engageait entre les deux journaux corses, M. Lavigne publiait dans la *Marseillaise*, dirigée par Henri Rochefort, un article dans lequel il attaquait vivement M. Pierre Bonaparte. Celui-ci écrivit, le 9 janvier 1870, à Henri Rochefort, la lettre suivante : « Après avoir outragé l'un après l'autre chacun des miens et n'avoir épargné ni les femmes ni les enfants, vous m'insultez par la plume d'un de vos manœuvres. C'est tout naturel, et mon tour devait arriver. Seulement, j'ai peut-être un avantage sur la plupart de ceux qui portent mon nom, c'est d'être un simple particulier tout en étant Bonaparte. Je vais donc vous demander si votre encrier se trouve garanti par votre poitrine, et je vous avoue que je n'ai qu'une médiocre confiance dans l'issue de ma démarche. J'apprends, en effet, par les journaux que vos électeurs vous ont donné le mandat impératif de refuser toute réparation d'honneur et de conserver votre précieuse existence. Néanmoins, j'ose tenter l'aventure, dans l'espoir qu'un faible reste de sentiment français vous fera vous départir en ma faveur des mesures de prudence et de précaution dans lesquelles vous vous êtes réfugié. Si donc par hasard vous consentez à tirer les verrous qui rendent votre honorable personne deux fois inviolable, vous ne me trouverez ni dans un palais ni dans un château; j'habite tout bonnement 59, rue d'Auteuil, et je vous promets que, si vous vous présentez, on ne vous dira pas que je suis sorti. » Cette lettre fut remise le lendemain à Henri Rochefort, qui chargea MM. Millière et Arthur Arnould d'être ses témoins et de se rendre auprès de M. Pierre Bonaparte. Le même jour, M. Paschal Grousset, rédacteur de la *Marseillaise* et un des fondateurs de la *Revanche*, se jugeant personnellement offensé par la lettre publiée par M. Bonaparte dans ce dernier journal le 30 décembre 1869, pria MM. Ulric de Fonvielle et Victor Noir de se rendre à Auteuil pour lui demander raison et régler les conditions d'un duel. Le 10 janvier, vers une heure de l'après-midi, les deux témoins de M. Grousset entraient chez M. Pierre Bonaparte. Quelques instants après, Victor Noir sortait en chancelant et tombait foudroyé sur le seuil, mortellement frappé d'un coup de révolver par M. Pierre Bonaparte, et M. de Fonvielle, dont les vêtements portaient la trace de balles, se précipitait à son tour dans la rue en criant : « A l'assassin! » A l'article NOIR (affaire Victor), tome XI, nous avons raconté longuement cet événement tragique, qui eut un énorme retentissement, et le procès qui s'ensuivit. Nous nous bornerons à rappeler ici sommairement que M. Pierre Bonaparte fut incarcéré le soir même à la Conciergerie; qu'un décret, signé par son cousin Napoléon III et inséré le lendemain à l'*Officiel*, convoqua une haute cour à Tours pour le juger, et que le procès commença le 21 mars 1870. Pendant les débats, qui se prolongèrent jusqu'au 25 mars, M. Bonaparte montra à diverses reprises une violence extrême. Le jury, composé de membres des conseils généraux, l'acquitta. La haute cour, appelée à se prononcer sur la question des dommages-intérêts envers la partie civile, condamna M. Pierre Bonaparte à payer à la famille Noir une somme de 25,000 francs, que celle-ci refusa et qui fut versée dans la caisse des hôpitaux de Tours. Le meurtre de Victor Noir et le verdict du jury produisirent dans l'opinion publique une surexcitation extrême. M. Pierre Bonaparte dut quitter le théâtre de son sinistre exploit; il alla habiter une propriété qu'il possédait à Epioux, dans les Ardennes. Après la honteuse capitulation de Napoléon III à Sedan et la chute de l'Empire, il passa en Belgique, vendit sa terre d'Epioux et alla habiter Londres. En 1872, sa femme fonda dans cette ville, avec son agrément, une maison d'habillements pour dames, puis elle acheta le fonds de magasin et la clientèle d'une confectionneuse, Mme Turner. Non-seulement le commerce de Mme Bonaparte ne prospéra point, mais son mari, ainsi qu'il l'apprit au public dans une lettre publiée par les journaux, y engloutit plus de 100,000 francs. Au mois de juin 1874, elle vendit sa maison de confection, et, comme elle redevait une douzaine de mille francs à Mme Turner, celle-ci fit saisir deux tableaux de Raphaël appartenant au cousin de Napoléon III. Dans une lettre écrite au *Times* le 24 juin 1874, M. Pierre Bonaparte annonça qu'il avait été victime, lui et ses frères, d'une spoliation inouïe de la part de Louis XVIII, spoliation qui avait été maintenue par tous les gouvernements postérieurs, et que l'Etat leur était redevable d'une somme de 2,064,000 fr., non compris les intérêts depuis 1825. Au mois de décembre 1875, il eut la velléité de poser sa candidature, en Corse, à la Chambre des députés qui devait être élue au mois de février 1876; mais, au moment des élections, il renonça à se présenter.

**BONAPARTÉE** s. f. (bo-na-par-té — du nom de *Bonaparte*, premier consul). Bot. Genre de plantes, de la famille des amaryllidées, tribu des agavées, réuni aujourd'hui au genre agavé. ‖ Genre de plantes, de la famille des broméliacées, tribu des tillandsées, comprenant quelques espèces de l'Amérique tropicale.

* **BONARD** (Louis-Adolphe), marin français. — Il est mort en 1867.

**BONASE** s. f. — Ornith. Syn. de BONASIE.

**BONAVENTURE** (le baron Nicolas), jurisconsulte et homme d'Etat belge, né à Thionville en 1751, mort en 1831. Après avoir terminé ses études, il se fit recevoir avocat, conquit rapidement une grande réputation et fut nommé, en 1784, membre du conseil aulique de Tournay. Lors de la révolution du Brabant, il figura parmi les plénipotentiaires chargés de négocier la paix avec la Hollande. En 1797, le département de la Dyle l'envoya au conseil des Cinq-Cents, et, en 1800, Bonaparte, alors premier consul, le nomma juge à la cour d'appel de la Dyle et président du tribunal criminel de Bruxelles. Il prit sa retraite peu de temps après 1811. On n'a de lui aucune publication.

**BONAZZA** (Antoine), sculpteur padouan du XVIIIe siècle. Il sculpta surtout des figures d'anges, que l'on voit dans diverses églises d'Italie, à Venise, à Padoue, à Vicence, etc.

* **BONCOMPAGNI** ou **BUONCOMPAGNI** (Balthasar), érudit et homme politique italien. — M. Boncompagni a joué un rôle assez important dans les événements qui ont abouti à la création du royaume d'Italie. Elu député au Parlement piémontais, vice-président de la Chambre en mai 1852, il fut appelé à cette époque au ministère de la justice, conserva son portefeuille jusqu'au 4 novembre, puis devint président de la Chambre. En 1857, il fut envoyé comme ministre de Sardaigne en Toscane, et la même année il alla à Bologne féliciter le pape, qui le reçut très-froidement. Au moment des préliminaires de la guerre de 1859, toute l'opposition libérale de la Toscane se groupa autour du représentant du Piémont; M. Boncompagni, après avoir vainement essayé de détacher de l'Autriche le grand-duc de Toscane, se trouva investi d'une sorte de dictature quand la déchéance de ce prince eut été prononcée et fit élire une municipalité. Victor-Emmanuel le nomma commissaire royal à Florence, avec pleins pouvoirs, et il gouverna le grand-duché jusqu'à la paix de Villafranca; un des principaux actes de son administration fut la démolition du fort du Belvédère, élevé autrefois sous la domination des Médicis pour tenir Florence en respect. Durant le vote qui prépara l'annexion de la Toscane au royaume d'Italie, M. Boncompagni quitta Florence et visita Parme, Modène et les Délégations avec une mission du roi. Il reçut alors le titre de gouverneur général des Provinces-Unies, qu'il garda jusqu'à ce que l'annexion fût accomplie. Depuis cette époque, redevenu simple député au Parlement italien, il soutint le cabinet Ricasoli et contribua, en 1862, lors de l'affaire d'Aspromonte, à la chute du cabinet Ratazzi, qui l'avait remplacé. Dans les débats brûlants qui eurent lieu au Parlement italien à propos de la question romaine en 1863, il blâma l'attitude de l'Italie vis-à-vis de la France, à qui elle devait tout, et montra des vues pleines de prudence et de patriotisme.

**BONDAX** s. m. (bon-daks). Outil en forme de demi-besaiguë.

* **BONDOU**, royaume d'Afrique. — Le Bondou, qui ne figure sur les cartes que depuis 1716, a été visité en 1786 par le Français Rubanet, en 1791 par l'Anglais Houghton, en 1794 par Mongo-Park, en 1810 par le guide nègre de ce célèbre voyageur, Isaac Mollien; en 1818 par Gray et Dochard; en 1819 par Gray, qui y revint seul, et en 1824 par Grout de Beaufort. Tous ces voyageurs ont reconnu que le sol est généralement coupé de montagnes presque stériles; les plaines, au contraire, sont d'une fertilité peu commune. Les habitants du pays sont assez industrieux; ils tissent des étoffes de coton, lavent les sables pour trouver de l'or, élèvent beaucoup de bétail, de volailles et d'abeilles. Ils sont surtout chasseurs et font servir à leur nourriture le bœuf sauvage et le cerf; la chasse à l'éléphant est pour eux d'un assez grand produit; c'est par l'échange de l'or et de l'ivoire qu'ils se procurent tous les objets fabriqués en Europe dont ils ont besoin, tels qu'armes de guerre et de chasse, verroteries, étoffes, parfums, etc.

Dans le Bondou, la monarchie est héréditaire en ligne collatérale. Le roi exerce un pouvoir despotique et constitue des revenus à l'aide d'une dîme prélevée sur tous les produits et de droits sur les marchandises importées. Le gouvernement français lui paye une redevance annuelle pour la cession du territoire sur lequel on a élevé le fort de Bakel. Le roi de Bondou entretient une armée de 10,000 à 12,000 fantassins et de 500 à 600 cavaliers, qu'il dirige, soit en personne, soit par les membres de sa famille, dans d'incessantes expéditions. Ces guerres ne sont à proprement parler que des razzias opérées sur les populations du Oully, du Bandouk et du Gayaga, dont on enlève les habitants, les bestiaux et les récoltes. Aussi, à force de s'étendre, le Bondou touche-t-il maintenant à nos possessions du Sénégal.

* **BONDUES**, bourg de France (Nord), cant. et à 7 kilom. de Tourcoing, arrond. et à 7 kilom. de Lille; pop. aggl., 732 hab. — pop. tot., 3,294 hab. — Ce bourg était connu dès le Ve siècle.

* **BONDY**, bourg de France (Seine), cant. et à 5 kilom. de Pantin, arrond. et à 10 kilom. de Saint-Denis, dans une plaine fertile, près du canal de l'Ourcq, à l'entrée de la forêt de même nom; 1,677 hab.

Bondy fut, pendant le siége de 1870-1871, une des localités des environs de Paris les plus cruellement éprouvées. Bondy avait été occupé par les Allemands dès les premiers jours du siége. Le 24 septembre, le contre-amiral Saisset ayant combiné une sortie du côté de l'est, le commandant Poulizac, à la tête des éclaireurs de la Seine, fut chargé d'opérer contre le village de Bondy. Les matelots et les soldats de l'infanterie de marine, qui le précédaient en avant-garde, arrivés en présence des lignes ennemies, reçurent